

## Discussion sur le constat

Il était plus facile d'enseigner en 1960 qu'en 2003 malgré le nombre d'élèves plus important dans chaque classe de niveau collège. Ceci est lié à la sélection des élèves de l'époque, donnant des classes plus homogènes.

### Titre N° 6 – Comment s'adapter à la diversité des élèves ?

La question : "Comment s'adapter à la diversité des élèves ?" est vaste et a suscité de nombreuses questions et interrogations.

Il s'agit de tenir compte de l'hétérogénéité d'une classe : difficulté d'apprentissage, inadaptation au système scolaire actuel, problème de comportement et de violence, handicap physique, cas des élèves précoces, etc.

Comment faire en sorte que l'école puisse s'adapter à tous ces enfants et leur offrir toutes les chances de réussir dans la vie ?

Plusieurs suggestions ont été faites :

- Pourquoi ne pas permettre à nos enfants de progresser à leur rythme, et ce dès la 6<sup>ème</sup>, en créant un enseignement modulaire ? Ils auraient ainsi la possibilité d'une année à l'autre, ou durant l'année scolaire, de travailler à leur rythme. Ce système permettrait à ceux qui ont des difficultés d'éviter une surcharge de travail liée aux nombreuses disciplines et programmes chargés.

De toute évidence, l'accent et les efforts doivent d'abord être portés sur le premier degré. Il faut que l'Etat débloque davantage de moyens et crée des structures permettant une réintégration rapide ou un apprentissage individualisé. Aucun enfant ne doit sortir du primaire sans maîtriser les bases !

- Faut-il changer les méthodes d'apprentissage ? (Travailler en petits groupes sur des contenus plus concrets, banaliser les stages et le contact avec le monde du travail à tous les niveaux...)

- Faut-il réformer les contenus disciplinaires et les programmes ? Peut-on reprocher à un élève de ne pas suivre des cours bien souvent abstraits, sans rapport direct avec la vie quotidienne ?

- Par ailleurs, pourquoi la scolarité devrait-elle être obligatoire jusqu'à 16 ans ? Pourquoi obliger un élève à recevoir un enseignement général jusqu'en 3<sup>ème</sup> alors que, de toute évidence, ses résultats sont catastrophiques dans toutes les matières ? C'est en revalorisant les filières professionnelles et en changeant les mentalités que de nombreux enfants s'épanouiront.

- Pourquoi ne pas continuer l'approfondissement et la remise à niveau jusqu'en 3<sup>ème</sup> ?

- La présence plus marquée d'une assistante sociale dans tous les établissements serait aussi bénéfique. Elle permettrait une liaison plus rapide entre le professeur, l'assistante, l'élève et la famille, en cas de problème.

- Des classes à effectif plus réduit permettraient aussi de répandre un enseignement individualisé et adapté.

- On pourrait généraliser un système d'études obligatoires (le soir) assurées par des gens compétents (retraités, étudiants...)

En conclusion, le tour de la question est loin d'avoir été fait mais il est sûr que des solutions existent. Cependant, une question cruciale se pose sans cesse : comment améliorer réellement l'avenir de l'école sans moyens supplémentaires ?

## **Titre N° 12 – Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

Le postulat de départ fut de dire que l'école ne détient pas le monopole de l'éducation. L'éducation des élèves résulte de l'action de partenaires multiples. Il semble important de favoriser une meilleure coordination entre les objectifs de l'école et ses partenaires extérieurs. Malheureusement les apprentissages externes ne sont pas toujours soutenus et reconnus dans le projet éducatif.

Une des premières réflexions portait sur internet. Cet outil se démocratise de plus en plus. S'il permet de plus en plus d'échanges d'informations et des facilités pour la recherche de documents, il n'en est pas moins un outil onéreux et complexe dont l'accessibilité n'est pas permise à tout le monde. Ce nouveau média peut par conséquent engendrer des discriminations sérieuses au sein même des élèves, ceux ayant la chance d'en disposer pouvant par exemple faire des recherches plus précises et approfondies lors de la réalisation de rapports spécifiques par exemple.

Il semble interdit de sortir des livres du CDI. Aussi la réflexion collective portait sur la possibilité de mettre à disposition des ordinateurs, avec des connexions Internet ainsi que des imprimantes pour que les élèves puissent éditer les documents dont ils ont besoin. Une formation adaptée à leur recherche ou tout au moins une aide sur la méthodologie de recherche semble évidemment nécessaire pour accompagner l'ensemble des élèves.

Le temps nécessaire à la recherche devrait être inclus dans les emplois du temps avec présence de l'enseignant et de la responsable du CDI.

Une autre de nos réflexions portait sur la possibilité d'améliorer les projets d'établissement, quels peuvent être les changements et dans quelles spécificités. Les sensibilisations des enfants pour telles ou telles matières ne doivent pas être portées de façon systématique et exclusive sur les enseignants. Il faut peut-être aussi s'interroger sur le rôle éducatif que doivent jouer les parents sur la sensibilisation qu'ils ont à faire vis à vis de leurs enfants pour les matières annexes telle que la musique ou l'éducation sportive. Ces choix faits, il serait cependant préférable que cela s'inscrive pleinement dans le cadre du temps scolaire.

Il semblait important pour l'ensemble du groupe présent, de porter une attention particulière au risque de ségrégation existant vis à vis d'enfant pouvant présenter quelques difficultés. Il semble primordial de trouver des moyens d'encouragements afin d'éviter de creuser un écart entre les élèves, sans pour autant risquer de niveler le niveau vers le bas. Les enseignants devraient peut-être aussi être sensibilisés à certains risques pathologiques pouvant entraîner un léger retard chez des enfants. Certains troubles comme la surdité partielle ou la dyslexie risquent de perturber la progression d'un élève et sans pour autant demander au professeur d'avoir les capacités d'adaptation nécessaires à l'enseignement de ce profil d'enfant, il serait au moins judicieux qu'ils y soient sensibilisés et capables de les détecter de façon précoce.

Il apparaît nécessaire que des personnels compétents (orthophoniste, par exemple) puissent comme cela se fait dans certaine région venir sur les lieux pour participer à l'accompagnement de ces enfants : moins de surcharge type déplacement, après les heures de classe, ce qui rajoute au déficit et compromet l'égalité des chances.

Une autre préoccupation portait sur la densité et la diversité des programmes. Les matières sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus riches alors même qu'un grand nombre d'enfants arrive en 6<sup>ème</sup> sans savoir lire ou écrire de façon convenable. La question alors ne portait pas vraiment sur le collège, mais plutôt sur le primaire : est-ce que les lacunes éventuelles du collège ne sont pas à chercher du côté de l'école primaire ? Les différents acteurs qui entourent les enfants ne doivent-ils pas s'interroger sur une approche méthodologique d'apprentissage pour permettre une meilleure appréhension des cours et des leçons ? Ne serait-il pas judicieux de mettre en place des structures d'accompagnement qui permettraient aux élèves d'avoir une meilleure approche vis à vis de leurs leçons. Reconsidérer le fait de la non-obligation des devoirs du soir en primaire.

Il paraît aussi important de revenir sur la définition de la réussite. La réussite scolaire ne se traduit pas toujours par une réussite dans la vie active sachant que l'inverse est aussi vrai. Aussi l'école devrait-elle peut-être améliorer ses échanges avec le monde professionnel et permettre de vrais échanges avec le monde actif. En revanche, ses échanges doivent faire partie d'un projet socio-éducatif donnant lieu à une véritable évaluation de l'interactivité et du travail fourni par l'élève. En se calant sur le modèle des voyages scolaires, ces missions doivent donner lieu à un rapport complet qui ferait l'objet d'une évaluation.

Les itinéraires de découverte devraient favoriser une sortie sur l'extérieur ou permettre à l'extérieur de venir dans l'école. L'aspect concret de l'utilisation de différents disciplines autour d'un même thème devrait favoriser l'émergence de l'aspect pratique des apprentissages. En quoi cela peut-il être réinvesti dans la vie courante ? En quelque sorte, donner du sens aux apprentissages : à quoi cela sert-il ou servira-t-il ?

Toujours dans le cadre des méthodes de valorisation des élèves il semble important d'arrêter de stigmatiser le redoublement et de le considérer comme un échec.

Comment répondre aux besoins des enfants et utiliser leurs ressources ?

Enfin et pour aider les élèves, il serait bon d'utiliser au mieux les heures de vie de classe et d'instruction civique. Il s'agit d'une forme d'apprentissage en co-responsabilité avec la famille : tolérance, respect, partage, entraide, sortir de la compétition.

Il s'avère que souvent elles sont annulées pour "finir" les programmes?

Des échanges professeurs-parents-conseillers d'orientation devraient être organisés de façon plus régulière.

La participation des partenaires extérieurs comme les associations de soutien scolaire serait un plus pour mettre en place des actions concrètes d'aide à la scolarité des élèves. Les projets élaborés en commun devraient donner lieu à des tests concrets et une évaluation bien codifiée de l'impact sur les élèves.

Le travail en commun(en groupe) puisqu'on en parle devrait être un peu plus institutionnalisé au niveau des enfants, comme un réel travail d'apprentissage de la vie professionnelle future. Ce type d'exercices semble permettre de meilleurs échanges, une obligation d'interactivité et en bout de course une potentialisation des capacités individuelles des enfants.

Peut-être faudrait-il le considérer dans l'évaluation au même titre que les travaux individuels.

## **Titre N° 14 – Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?**

Les établissements spécialisés apparaissent complémentaires de l'intégration en milieu scolaire ordinaire, si les liens et la souplesse entre les structures sont développés. Les établissements spécialisés apportent une certaine sécurité et efficacité.

Les UPI, le SESSAD et le service de scolarité à domicile semblent bien répondre à l'objectif d'intégration et de prise en charge du handicap et de la maladie. Les enseignants spécialisés sont garants d'un travail efficace.

Les spécificités des différents dispositifs (CLIS, CLAD, SEGPA...) et des établissements spécialisés doivent être préservés et respectés. Dans ce sens, les orientations émanent toujours d'une CDES, organisme neutre.

Un manque d'information aux familles apparaît et pourrait être comblé par la création de cellules d'informations au plus proche des usagers.

Ces lieux d'accueil, d'écoute, de conseils et d'orientation au sujet de la santé, de l'éducation... devraient éviter aux familles la multiplicité des démarches, notamment administratives.

Un livret d'accueil et d'informations pourrait être remis aux parents, notifiant les relais nationaux et locaux.

Tous les établissements scolaires doivent être aménagés de façon à pouvoir accueillir les handicapés moteurs et les handicapés sensoriels, classes spécifiques au sein d'un collège par exemple.

Les équipes pluridisciplinaires : médecin, assistante sociale, infirmière, sont à conserver au sein de l'éducation nationale, en limitant les secteurs d'intervention, trop étendus actuellement.

Le développement des CAT paraît être une bonne solution si leurs missions sont clairement redéfinies. Cependant la priorité doit être l'intégration dans le monde du travail.

La prise en compte du handicap dans la société française a fait des progrès. Il faudrait maintenant que cela devienne une vraie priorité nationale pour tout âge de la vie.

Dans ce sens, tous les écoliers devraient recevoir une information sur le handicap.

## **Titre N° 17 – Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?**

Améliorer, développer les relations et les rencontres entre parents-élèves-pédagogues avant la 4<sup>ème</sup>. Parler de l'orientation plus tôt (à partir de la 5<sup>ème</sup>).

Rythme scolaire : le programme étant très chargé, il est proposé d'allonger le temps scolaire, soit une année de plus, afin de développer certains cours comme la musique, les arts plastiques, d'autres matières où certains élèves ont plus de difficultés. Pour une meilleure compréhension des cours (maths, physique, chimie..), mettre en pratique ces cours par la réalisation d'objets divers...

Développer le travail en groupe (que les élèves qui ont plus de facilités pour certains matières puissent aider ceux en difficultés). Notion de responsabilisation, d'aide, de respect et de tolérance. Créer des groupes de soutien faire intervenir des personnes extérieures au collège (pour aider les élèves en difficultés). Ces personnes pourraient être des futurs enseignants, des enseignants à la retraite (sous forme de bénévolat)...

Respecter plus les liens solides entre jeunes qui se créaient parfois dès la primaire en leur permettant de se suivre dans les autres classes. Ne pas casser les groupes.

Heure de vie de classe : la maintenir et l'intégrer à la journée scolaire (pas d'annulation pour telle ou telle raison !...). Faire intervenir des personnes extérieures pour parler de différentes professions (parents, professionnels..) afin d'aider les jeunes dans leur orientation.

Hygiène : tenue vestimentaire à "définir" et à intégrer au règlement intérieur du collège.